

RELATIONS AVEC LES MUNICIPALITÉS
Division des résultats et de la politique stratégique

Avis important à tous les élus ou directeurs généraux

**Planification du transport en commun et logement
abordable**

Cet avis a pour objet de rendre compte publiquement de la répartition des 20,7 millions de dollars que le gouvernement du Canada a octroyés au gouvernement du Manitoba pour éponger les pertes d'exploitation des transports en commun de 2022 et pour des efforts visant à améliorer l'offre et l'abordabilité des logements en établissant des liens avec la planification des transports en commun qui demeurent l'objectif commun de ce financement. Ces fonds ont été accordés à chacune des cinq municipalités de la province qui fournissent des services de transport en commun : Winnipeg, Brandon, Selkirk, Flin Flon et Thompson.

Le ministère des Relations avec les municipalités tient également à souligner les efforts et les initiatives provinciales et locales concernant l'abordabilité du logement, l'innovation en aménagement et les liens avec la planification des transports en commun qui sont largement applicables à de nombreuses municipalités de la province. Ces initiatives sont des exemples susceptibles d'encourager d'autres administrations locales de la province à entreprendre des travaux similaires dans leur communauté.

Efforts récents des provinces en matière de logement abordable

Le gouvernement du Manitoba veille à ce que les processus réglementaires soient efficaces, transparents et cohérents et permettent d'atteindre les résultats escomptés. De nouveaux mécanismes, tels que les délais obligatoires pour les décisions de planification et un système d'appel indépendant, réduiront les retards d'aménagement tout en garantissant que les administrations locales dirigent le processus décisionnel quand il s'agit des possibilités d'investissement en capital du secteur privé dans leurs collectivités.

La création de la région d'aménagement du territoire de la capitale et l'adoption d'un plan régional dans un délai de deux ans favoriseront un développement économique coordonné, fourniront une stratégie à long terme pour guider l'investissement régional dans les infrastructures clés et faciliteront le partage des services entre les municipalités membres. Un plan régional garantira que les municipalités membres conservent leur autonomie pour ce qui est des questions locales (zonage, permis, plans d'aménagement) tout en travaillant à la réalisation d'une vision commune globale au profit de la région dans son ensemble.

Par l'intermédiaire du ministère des Familles, [Logement Manitoba](#) a mis en place un programme de subventions municipales de 12 millions de dollars pour soutenir les nouvelles initiatives d'offre de logements abordables en 2021-2022 et collaborera avec les municipalités pour satisfaire aux conditions de financement du fédéral. Dix municipalités ont reçu ce financement pour les aider à construire de nouveaux logements abordables répondant aux besoins des Manitobains vulnérables de Brandon, Dauphin, Flin Flon, Morden, Portage-la-Prairie, Selkirk, Steinbach, The Pas, Thompson et Winkler. Logement Manitoba participe aussi

à toutes les initiatives fédérales en matière de logement et travaillera avec les municipalités de la province aux futures initiatives dans ce domaine.

Efforts récents des gouvernements fédéral et provincial en matière de transport en commun

En 2022, le gouvernement du Canada a accepté d'accorder une subvention fédérale unique de 20,7 millions de dollars au gouvernement du Manitoba. Ces fonds visent à garantir que les municipalités disposent de ressources supplémentaires pour faire face aux déficits d'exploitation des transports en commun liés à la baisse du nombre d'usagers par suite des répercussions extraordinaires de la pandémie de COVID-19; et à améliorer l'offre et l'accessibilité des logements. En 2020, un financement fédéral similaire de 33 millions de dollars a été distribué pour les transports en commun.

Si les répercussions économiques de la pandémie ont commencé à s'atténuer, il peut arriver que les systèmes de transport municipaux aient besoin de soutien supplémentaire. S'appuyant sur un financement fédéral antérieur de plus de 53 millions de dollars, le budget 2023 du ministère des Relations avec les municipalités comprend jusqu'à 13,4 millions de dollars d'aide provinciale supplémentaire ponctuelle au transport en commun qui sera distribuée à Winnipeg, Brandon, Selkirk, Flin Flon et Thompson.

Exemples actuels de leadership municipal

Il existe des liens étroits entre l'offre de logements et les services de transport en commun. Lorsque des services de transport en commun sont nécessaires, les municipalités peuvent lier – et intégrer – directement les efforts qu'elles déploient pour améliorer l'offre, la densité et l'accessibilité du logement à la mise en place de systèmes de transport efficaces et performants. Le Manitoba compte actuellement cinq municipalités offrant des services de transport en commun continu. Les principales innovations de chacune sont présentées ci-dessous.

Winnipeg – Processus (p. ex., zonage/incitations)

Une option de zonage pour l'aménagement axé sur le transport en commun a été créée en 2016 pour soutenir la construction de quartiers à vocation mixte et à forte densité à proximité des stations de transport rapide. Un manuel de l'aménagement axé sur le transport en commun aide à guider la conception et l'aménagement des sites. La révision du règlement de zonage permettra d'accélérer la construction de logements abordables, d'élargir la gamme de types de logements, de réduire les exigences en matière de stationnement et de simplifier le processus d'approbation. À l'heure actuelle, les projets de construction de logements abordables sont encouragés au moyen d'un mécanisme de financement par incitation fiscale (52 millions de dollars en 2022) en partenariat avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). De plus, les terrains excédentaires situés dans les secteurs d'amélioration du logement de Winnipeg et les terrains acquis par vente pour non-paiement des impôts sont offerts à prix réduit à des fournisseurs de logements à but non lucratif.

Vous pouvez consulter le manuel de l'aménagement axé sur le transport en commun de la Ville de Winnipeg à : <https://legacy.winnipeg.ca/ppd/Documents/CityPlanning/PolicesGuidelinesStudies/Transit-Oriented-Development-Handbook.pdf> (en anglais seulement).

Brandon – Projets/Financement

En 2021, Brandon a reçu 4,1 millions de dollars pour la construction de logements abordables dans le cadre du programme de subventions octroyées aux municipalités de

Logement Manitoba. Quatre projets d'habitation ont été entrepris : rue Fleming, 20^e - 27^e Rue, avenue Van Horne et construction par Habitat pour l'Humanité de huit maisons individuelles pour que des particuliers puissent accéder à la propriété. En mars 2023, 26 logements seront prêts à être occupés. La Ville de Brandon collabore également avec des partenaires potentiels pour mettre en place, dans le cadre de l'Initiative pour la création rapide de logements, une structure de logement de transition de 24 unités pour soutenir les populations vulnérables. Elle travaille aussi avec la SCHL pour faire approuver ce projet de 5 millions de dollars dont la construction est prévue pour 2023, conformément aux conditions d'aménagement secondaires favorables au transport en commun.

Selkirk – Politique/Stratégie

Dans son plan stratégique, la ville de Selkirk définit le logement et les transports en commun comme des défis importants à relever, notamment la densité de logement, la création d'un parc de logement offrant un mélange d'options approprié et la promotion de l'utilisation accrue des transports en commun par la population. Une série de mécanismes de politique, de planification et de financement sont utilisés pour atteindre les objectifs stratégiques de Selkirk. La politique de Selkirk en matière d'encouragement de la croissance durable est conçue pour promouvoir les projets multifamiliaux à plus forte densité, et ce, au moyen d'incitatifs financiers. Selkirk lancera un nouveau processus de planification de l'aménagement en 2023, qui inclura des modèles de communautés et d'utilisation des terres favorisant la fonction de transport en commun. La ville et l'autorité des transports publics de Selkirk s'efforcent de mettre à jour la stratégie de transport de la communauté pour soutenir la planification actuelle et future des transports, déterminer les priorités en matière de transport en commun et encourager la construction de complexes d'habitation à forte densité et à usage mixte – afin de répondre aux besoins à long terme de la ville en matière de logement et de transport en commun.

Flin Flon – Processus (p. ex., zonage/incitatifs)

Une modification récente du règlement de zonage permettra de construire des logements multifamiliaux dans une zone de loisir proche de divers services, notamment de transport en commun et d'autres logements pour personnes âgées. Grâce au soutien de la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba, un programme d'accès à la propriété a été mis en place pour favoriser l'achat d'un logement par les familles à revenus faibles ou modestes. Le financement est accordé si l'acheteur fournit une mise de fonds initiale de 8 % et, si le prix d'achat est égal ou supérieur à 100 000 \$, une somme supplémentaire de 8 % pourrait s'appliquer pour couvrir la réparation ou la réhabilitation du logement. Le programme suscite de plus en plus d'intérêt. La ville de Flin Flon s'est également efforcée d'acheter des terres domaniales provinciales se trouvant sur son territoire pour offrir plus d'options aux promoteurs qui envisagent de nouveaux projets d'habitations unifamiliales ou multifamiliales.

Thompson – Aménagement

La politique relative aux quartiers établis de Thompson donne la priorité aux projets de logements intercalaires par rapport à d'autres aménagements qui pourraient nécessiter l'élargissement des services municipaux. La ville de Thompson a récemment terminé un plan de construction de logements intercalaires et un deuxième plan est en cours d'exécution. Une ancienne église fait l'objet d'un rezonage afin de permettre la construction d'appartements multifamiliaux et d'un dortoir pour étudiants, faisant partie d'un établissement de formation novateur. Un nouveau complexe de 12 unités et de trois étages est actuellement à l'étape de planification. Ce projet sera mené à bien par le Centre d'amitié Ma-Mow-We-Tak (avec le soutien de la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba et de la SCHL) et servira d'établissement inclusif axé sur les Autochtones. Ce projet prévoit la construction de logements abordables pour les personnes âgées sur un site où se trouvait auparavant un bâtiment condamné. Tous les projets sont situés sur des artères et des voies de transport en commun.

Principaux programmes de financement

Le ministère des Relations avec les municipalités remercie toutes les municipalités qui participent à l'Initiative pour la création rapide de logements du gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), ainsi que les municipalités qui envisagent de présenter des demandes de projets potentiels dans le cadre du nouveau Fonds pour accélérer la construction de logements de la SCHL. Veuillez consulter le site Web de la SCHL concernant les séances d'information sur le Fonds prévues pour les 6 et 13 avril 2023 : [Fonds pour accélérer la construction de logements | SCHL \(cmhc-schl.gc.ca\)](https://cmhc-schl.gc.ca).

Mis à part Winnipeg, de nombreuses autres municipalités parrainent des services de transport adapté (handi-transit) et reçoivent des fonds par l'intermédiaire du Programme de transport pour les personnes ayant des problèmes de motilité : [Province du Manitoba | RM - Programme de transport pour les personnes ayant des problèmes de motilité \(gov.mb.ca\)](https://gov.mb.ca).

Toutes les municipalités sont invitées à consulter le Fonds pour les solutions de transport en commun en milieu rural du gouvernement fédéral, qui a récemment ouvert un nouveau volet de projets d'immobilisations qui pourrait offrir une option aux municipalités souhaitant explorer les besoins de financement nouveaux et existants en matière de transport en commun et de transport adapté :

[Infrastructure Canada - Fonds pour les solutions de transport en commun en milieu rural : Projets d'immobilisations.](#)

Si vous souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires sur les initiatives mentionnées ci-dessus ou si vous avez des questions, veuillez communiquer avec la Direction des programmes et de la politique de financement des municipalités à MFPP@gov.mb.ca.

*Ministère des Relations avec les municipalités
Division des résultats et de la politique stratégique
800, avenue Portage, bureau 600, Winnipeg (Manitoba) R3G 0N4*